



LES INSCRIPTIONS RENTÉE

pour les nouveaux arrivants uniquement
à partir du **Vendredi 24 Avril**
à 9h au bureau de l'école primaire

Vous pouvez prendre rendez-vous
auprès du Directeur au 02 47 55 10 24
Prévoir carnet de santé et livret de famille
Si votre enfant est inscrit cette année,
vous n'êtes pas obligé (ée) de le réinscrire,
même de Maternelle à Primaire.

Yakadanc'cerelles organise sa
Soirée Paëlla
Soirée dansante avec DJ
Samedi 4 avril 2015
Salle des quatre vents
à partir de 19 h 30
(Rouziers de Touraine)

Uniquement sur réservation
(date limite 20/03/2015)
au 06 03 96 33 75
Free.gaborit37@orange.fr
Chèque à l'ordre de
Yakadanc'cerelles

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

Adultes
Enfants
Salade de légumes
Boissons
25 €

**LOTO
Cerelles** LE 25 AVRIL
Salle Cercilia
Ouverture des portes 19h30
Début des jeux 20h30

WAOUH !!!
Un scooter de 500€
Un caddie de 200€
2 Stereos de bois
De l'électroménager
et pleins d'autres lots

1 Carton 3€
5 Cartons 12€
10 Cartons 20€

Restauration
sur place
- Sandwichs
- frites
- boissons

Dimanche 12 Avril
A partir de 10h30
Grandir à Cerelles
CARNAVAL

Apéritif offert !
Enfants, parents, amis, venez profiter de la soirée à 11h00 pour le goûter

Avec la fanfare de Sonzay
Participez à la Course/défilé de brouettes !
relookez votre brouette et participez à la course

loùquandcomment



avril

3

BIBLIO
18H - 19H

4

SOIRÉE PAËLLA
Salle des 4 vents
à Rouziers
19H30
Tarif : 25 euros

12

CARNAVAL
RDV 10H30

16

CINÉ
Salle des 4 vents
à Rouziers
Big Eyes
20h30
Tarifs : de 4€ à 6€

17

**RÉUNION
PUBLIQUE**
19H30
Salle Cercilia

18

**ATELIER
PRÉPARATION
DU 8 MAI**
de 9H à 12H
à la mairie

24

BIBLIO
18H - 19H

25

LOTO
8H - 18H

Messe paroissiale tous les di-
manches à 10H30 à Neuillé-Pont-
Pierre, Offices de la semaine Sainte
à Neuillé-Pont-Pierre Jeudi Saint
2/04 19h, Vendredi Saint 3/04
19h, Veillée Pascale 4/04 21h, Di-
manche de Pâques 5/04 10h30,
les samedis 11/04 Cerelles, 18/04
Bueil, 25/04 Beaumont .
CHEMIN DE CROIX
Vendredi 3 avril - 15H à Cerelles



Le cerel lois

10^{ÈME} BULLETIN MUNICIPAL - AVRIL 2015



l'élù

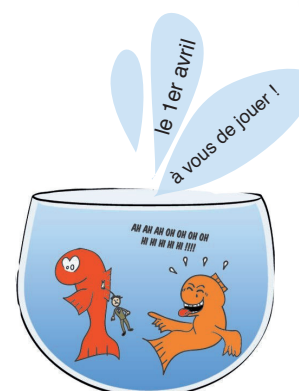


Chers concitoyens,
Sur 945 inscrits, vous avez été 448 à venir voter au 1^{er} tour des départementales et 433 au second tour. Ont gagné le scrutin à Cerelles Mme Dupuis et Mr Gaschet avec 64,25% des suffrages. Ils ont aussi été élus pour représenter notre nouveau canton au Conseil Général d'Indre et Loire (en charge, par exemple, de la réparation des ponts de Langennerie jusqu'en février 2016 !!!)
Quant à nos projets pour Cerelles, nous hésitons entre un city-stade et un aquarium géant... Pour en savoir plus, nous vous invitons à la réunion publique du vendredi 17 avril prochain à 19h30 à la salle Cercillia.
Autre rendez-vous important la préparation du 70^{ème} anniversaire de la commémoration du 8 mai, à préparer avec des ateliers pour les enfants le 18 avril de 9h à 12h à la mairie.

Je compte sur vous les 17 et 18 avril !

Guy Poulle

MAIRIE PRATIQUE
Tél : 02 47 55 10 89 - Fax : 02 47 55 23 40
secretariat-crl@wanadoo.fr
www.gatine-choisilles.org
Horaires
Mardi, jeudi et vendredi : 14h-17h30
Mercredi : 9h-12h
Permanence d'un élu
Tous les samedis de 10h à 12h





70ème anniversaire

des combats de la Résistance,
des débarquements,
de la libération de la France
et de la victoire sur la barbarie nazie

Afin de préparer la commémoration du 8 mai, un atelier « Origami » visera à réaliser une Colombe de la liberté avec les enfants Cérellois (d'aspect similaire à la colombe figurant sur le logo officiel dédié à l'événement).

Cette réalisation sera présentée lors de la cérémonie.

N'hésitez pas à contacter votre correspondante défense au 06-67-24-03-76 pour tout renseignement.



L'activité se déroulera en plusieurs temps : pliage, dialogue avec des personnes ayant vécu la libération et répétition de la Marseillaise. Les participants peuvent amener des documents, fac-similés d'affiches, photographies de la libération etc... afin d'échanger sur le sujet en ayant un visuel, et pourquoi pas, si tel est le souhait des enfants organiser une exposition dans le cadre de la cérémonie ?

Tous les enfants de Cérélles ont donc rendez-vous le samedi 18 avril 2015 de 9 heures à 12 heures dans la salle des mariages de la mairie.



BAL DE PRINTEMPS DU CAC

La soirée du samedi 14 mars 2015 à Saint-Laurent-en-Gâtines, c'est formidablement bien passée avec **285 convives** dont beaucoup de fidèles. La partie restauration semble avoir plu, car les assiettes sont quasiment revenues vides, ce qui est flatteur pour le traiteur. Les membres de l'orchestre, lors du débriefing de fin de soirée (vers 4 heures du matin), ont trouvé la soirée **fort sympathique**, et souligné la forte participation des danseurs sur la piste de danse.

Les membres du CAC ont apprécié les nombreux commentaires, saluant le choix du traiteur, de cet orchestre, ainsi que leur engagement physique.

C'est donc fatigués, mais satisfaits de vous avoir fait passer une très bonne soirée, que les bénévoles ont regagné Cérélles vers 6h du matin après avoir remis la salle en état.

Vous pouvez vous aussi participer à cette belle aventure : Donner du plaisir à ses concitoyens, cela paye de bien des efforts et efface la fatigue.

Rejoignez-nous et ne laissez pas la flamme s'éteindre.

Les membres du CAC vous donnent rendez-vous pour la fête de l'été des 27 et 28 Juin.

À bientôt donc dans un prochain bulletin.

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 17 MARS ONT ÉTÉ VOTÉS :

- l'extension du cimetière avec la création d'un jardin du souvenir et d'un columbarium
- le projet de la création d'un city-stade



Les travaux nécessitent la mise en place d'une déviation qui contraint les autocars de la ligne régulière S du réseau Touraine Fil Vert (Neuvy-le-Roi / Tours) à passer par Rouziers-de-Touraine pour se rendre à Tours.

- Vers Tours : les courses du matin sont avancées de 10 minutes et retardées de 5 minutes le midi,
- Vers Neuvy-le-Roi : les retours seront retardés de 10 minutes.

LA BOUM DE CERELLES

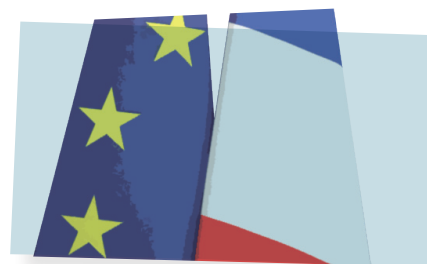
Le 14 mars de 16 heures à 18 heures, une cinquantaine de jeunes Cérellois ont eu la fièvre du samedi après-midi dans la salle Cercillia.

C'était l'occasion pour eux de se retrouver, effectivement étaient présents les enfants scolarisés dans la commune et hors commune.

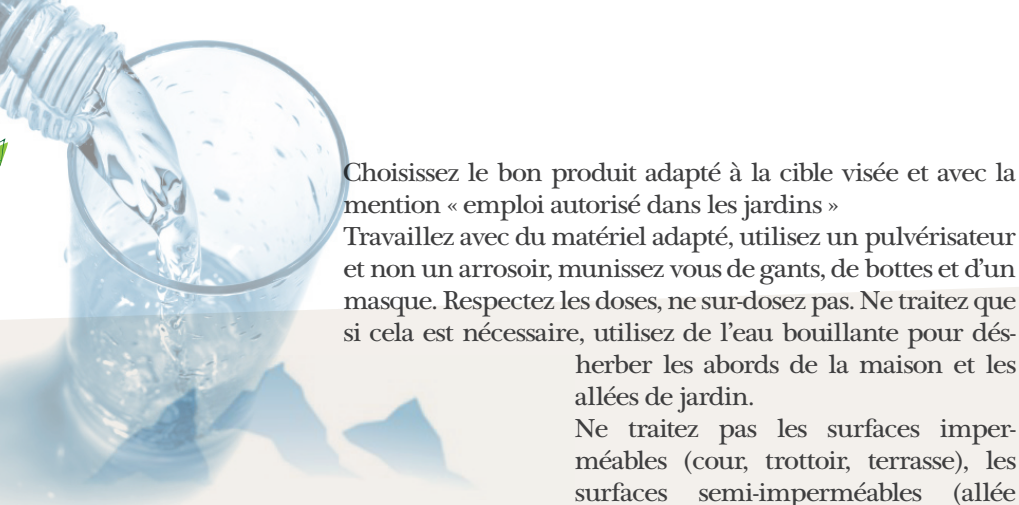
L'ambiance était excellente, ils ont chanté, dansé et sont même repartis avec un cadeau. Heureusement un goûter et un rafraîchissement ont été servis pour leur redonner de l'énergie ! L'animation et le goûter ont été offerts par Grandir à Cérélles.



La distance minimale à respecter est appelée « zone non traitée » (ZNT). Par défaut cette ZNT est de 5 mètres mais elle peut être plus stricte pour certains pesticides (20, 50 ou 100 mètres). **Il est donc interdit d'appliquer un pesticide à moins de 5 mètres des points d'eau définis comme suit :** cours d'eau, plans d'eau, fossés et points permanents ou intermittents figurant en points, traits continus ou discontinus sur les cartes au 1/25 000 de l'IGN. Toute application est également interdite à proximité des puits, des forages et sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égouts. **Un gramme de substances actives peut rendre non potable 10 millions de litres d'eau**



Faire connaissance avec les peuples, découvrir leurs habitudes de vie, leur culture, leur économie, comparer leurs préoccupations avec les nôtres, développer l'amitié et contribuer, modestement, à l'entente entre les peuples.



Choisissez le bon produit adapté à la cible visée et avec la mention « emploi autorisé dans les jardins ». Travaillez avec du matériel adapté, utilisez un pulvérisateur et non un arrosoir, munissez-vous de gants, de bottes et d'un masque. Respectez les doses, ne sur-dosez pas. Ne traitez que si cela est nécessaire, utilisez de l'eau bouillante pour dés-

herber les abords de la maison et les allées de jardin.

Ne traitez pas les surfaces imperméables (cour, trottoir, terrasse), les surfaces semi-imperméables (allée gravillonnée), lorsqu'il pleut, vente ou lorsque la température dépasse 25°C

Nettoyez sans polluer : ne rincez pas votre pulvérisateur dans votre évier ou près d'un point d'eau, appliquez l'eau de rinçage sur les zones que vous venez de traiter. Éliminer vos déchets d'emballages en déchetterie.

Dans votre jardin d'ornement : évitez de laisser monter en graine les plantes indésirables. Bêchez de préférence avec une bêche à dents. Couvrez la terre à l'aide de paillis (feuilles mortes, écorces, ...) Installez des plantes couvre-sol pour occuper la place entre les arbustes, les rosiers, au pied des arbres et des haies, entre les grandes plantes vivaces, ...

Dans votre potager : semez en rangs étroits, sarclez précocement, paillez dès que possible, utilisez des engrais verts, pensez à la rotation des cultures.

Comité de Jumelage Gâtine et Choissilles

Une association de loi 1901, créée en 1999, dont le siège est au Chêne Baudet, à Saint-Antoine du Rocher.

C'est une des rares associations communautaires. L'association est jumelée avec les communes ou regroupement de communes suivantes : Riechheimer Berg en **Allemagne** (land de Thuringe près de Erfurt Weimar), Bonito en **Italie** (région de la Campanie près de Naples), Kramsk en **Pologne** (région de Voïvodie de Grande Pologne, entre Poznan et Varsovie).

L'objet du Comité de Jumelage est de développer les échanges avec d'autres communes de différents pays de l'Union Européenne, de manière à faire connaissance avec les peuples, découvrir leurs habitudes de vie, leur culture, leur économie, comparer leurs

préoccupations avec les nôtres, développer l'amitié et contribuer, modestement, à l'entente entre les peuples. Près de cent personnes du territoire de la communauté de communes participent régulièrement à des activités. **Pour profiter de celles-ci, il suffit d'adhérer à l'association** (cotisation annuelle : 10 euros par adulte).

En 2014, une cinquantaine de personnes, dont une dizaine de jeunes ont participé au voyage à Riechheimer Berg du 1er au 4 mai.

Pour 2015, l'association prépare activement la venue des allemands pour le week-end de l'Ascension (16 / 17 mai).

A cette occasion, l'association tiendra un stand sur la foire aux fromages de Neuillé-Pont-Pierre.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter Jacques Gaboriau au 02 47 56 78 32